



GROUPE D'EXPERTS EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE RELATIONS

Renforcement du rôle de la culture dans les relations extérieures de l'UE

Ces dernières années, diverses parties prenantes (Parlement européen, États membres, instituts culturels et société civile) ont multiplié les appels en faveur d'une approche plus stratégique de la culture dans le cadre des relations de l'UE avec les régions et pays tiers. En mars 2012, mettant cet élan à profit et conformément au plan de travail du Conseil en faveur de la culture 2011-2014, la Commission européenne a réuni un groupe d'experts des États membres pour engager une réflexion sur une stratégie commune de l'UE en matière de relations culturelles avec les pays tiers.

Une initiative pilote innovante

La création de ce groupe d'expert constituait une initiative pilote innovante. Pour la première fois, des représentants des ministères de la culture et des ministères des affaires étrangères des États membres de l'UE ont été réunis pour travailler ensemble à l'élaboration d'une vision stratégique sur le rôle de la culture dans les relations extérieures de l'UE. Le groupe était également une initiative commune à la Commission européenne et au Service européen pour l'action extérieure qui ont coprésidé toutes ses réunions.

La Chine comme banc d'essai

Il a été décidé, en concertation avec les États membres, que le groupe ferait porter sa réflexion sur la Chine, laquelle servirait de banc d'essai, compte tenu de son importance en tant que partenaire stratégique des différents États membres et de l'Union dans son ensemble. Il s'agissait de proposer une vision stratégique de l'avenir des relations culturelles entre l'UE et la Chine en tenant compte de l'évolution de leur partenariat stratégique, renforcé par le lancement du dialogue interpersonnel de haut niveau en 2012.

Rechercher la valeur ajoutée pour un impact accru

Le groupe d'experts a recensé les domaines dans lesquels les initiatives et la coopération au niveau de l'UE apportaient une valeur ajoutée susceptible de soutenir ou de venir compléter les initiatives des États membres.

Les relations culturelles bilatérales entre les États membres et la Chine recouvrent tout un éventail d'activités et font intervenir toute une série d'acteurs qui sont le reflet de la diversité et de la richesse culturelles de l'Union. Ces activités bilatérales sont et resteront essentielles, mais le groupe a confirmé qu'il était nécessaire de renforcer la

coopération entre les États membres dans une perspective européenne plus large pour en accroître l'impact.

La recherche de synergies et le regroupement d'initiatives individuelles peuvent aider à accroître la portée des activités et à atteindre une masse critique. Les économies d'échelle permettront aussi d'en faire plus dans les limites financières actuelles. Projeter une image plus cohérente de l'UE en Chine peut améliorer la façon dont le potentiel culturel de l'UE et la richesse de sa diversité sont perçus par le public chinois et contribuer ainsi à rehausser le profil de l'Union et à promouvoir les valeurs qu'elle véhicule.

Le renforcement du partage et de la mise en réseau d'informations entre les États membres et les acteurs culturels européens peut aider à mieux identifier les intérêts et les défis communs ainsi qu'à mobiliser plus efficacement l'expertise appropriée. Ce renforcement peut également contribuer à la mise en place d'un environnement plus favorable à la coopération et aux échanges culturels entre l'UE et la Chine.

Une approche souple et ouverte

Le groupe a constaté qu'il était possible de découvrir des intérêts mutuels et des occasions à saisir dans tous les domaines culturels et créatifs et a donc encouragé l'adoption d'une approche souple et ouverte du développement des relations culturelles entre l'UE et la Chine. Il a insisté plus particulièrement sur la nécessité, pour les deux parties, de soutenir le développement des compétences professionnelles et le renforcement des capacités dans les domaines culturels et créatifs par la formation, l'apprentissage collégial, l'échange de bonnes pratiques et la mise en réseau.

Au-delà de la Chine: principes généraux de la coopération culturelle

Quoiqu'axés sur la Chine, les travaux du groupe d'experts ont également contribué, de manière plus générale, à la réflexion globale sur le rôle de la culture dans les relations extérieures de l'UE. Dans cette optique, le groupe a défini une série de principes généraux qui, adaptés en conséquence, peuvent s'appliquer de manière plus générale à la coopération culturelle avec d'autres pays ou régions partenaires.

Une vision large et structurée de la culture

Selon le groupe, toute approche stratégique de la culture dans le cadre de l'action extérieure de l'UE devrait reposer sur une vision large et structurée des différentes facettes de la culture en tant qu'atout social, économique et politique de l'UE et de ses États membres, susceptible de contribuer à un environnement plus propice à la diplomatie et aux relations extérieures. Cette approche stratégique devrait également s'inspirer des principes énoncés dans la [convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#)

Des valeurs partagées dans le cadre d'une action concrète

Le groupe a souligné que les déclarations seules ne suffisaient pas et que l'action était le meilleur moyen de promouvoir les valeurs universelles auxquelles l'UE attache la plus haute importance. La coopération culturelle peut contribuer au partage de ces valeurs en créant un espace adapté permettant de les diffuser de manière convaincante dans le cadre d'actions concrètes.

Respect de l'autonomie du secteur culturel

Le groupe d'experts a souligné à quel point il était important de respecter l'autonomie du secteur culturel et d'accorder la priorité aux approches ascendantes. Une coopération directe et durable entre organisations et professionnels de la culture peut créer l'espace qui permettra aux actions les plus efficaces et les plus fructueuses de prendre forme.

Un processus à double sens s'inscrivant dans le long terme

Le groupe a également insisté sur le fait qu'il importait de concevoir la coopération culturelle avec les pays partenaires comme un processus à double sens s'inscrivant dans le long terme qui vise à améliorer la compréhension mutuelle, à instaurer progressivement un climat de confiance et à rechercher des avantages réciproques. S'engager dans ce processus exige une vision à long terme qui ne se limite pas à des initiatives ponctuelles, mais repose sur des activités pouvant servir de catalyseurs pour une coopération durable.

Une approche à plusieurs niveaux

Le groupe a également souligné la nécessité d'adopter une approche à plusieurs niveaux pour tenir compte du contexte régional plus large dans lequel s'inscrit la coopération culturelle, ainsi que des différents niveaux de gouvernance.

Tirer parti de l'expérience acquise

Le groupe reconnaît l'importance de tirer parti de l'expérience acquise, des structures existantes et des contacts déjà noués par les opérateurs et instituts culturels sur le terrain.

Une responsabilité partagée

Apporter une valeur ajoutée en intensifiant la coopération au niveau de l'UE relève d'une responsabilité partagée de tous les acteurs concernés: institutions de l'UE, États membres et société civile.

À court terme, il importe de recenser et de mieux exploiter les ressources, structures et instruments existants, notamment les instruments de l'UE actuellement disponibles, ainsi que de renforcer la dimension européenne des initiatives bilatérales déjà en place. Une attention particulière doit être réservée à l'exploitation des possibilités offertes par les outils virtuels, notamment pour atteindre les jeunes générations.

À moyen et à long terme, il faudra trouver des solutions diversifiées notamment en étudiant les possibilités que pourront offrir les futurs instruments de l'UE, en élaborant de nouvelles approches permettant d'intensifier la coopération entre les États membres et de mettre leurs ressources en commun, en attirant des fonds privés et en établissant des partenariats avec l'autre partie, etc.